

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### ÉLECTION DU MAIRE POUR LA MANDATURE 2020 – 2026

#### Séance du 4 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le quatre juillet à dix heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire sortant, s'est assemblé **sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Acquaviva, doyen d'âge de l'assemblée municipale pour la 1ère session de la mandature 2020-2026.**

#### Présents :

M Delpeyrat, Mme Marenzoni, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Rigaud, M Royer, Mme Canouet, M Apoux, Mme Damisa, M Tartary, Mme Fize, M Claverie, Mme Guérin, M Joussaume, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Feytout-Perez, M Croizet, Mme Laplace, M Capouillez, Mme Pouban, M Cases, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Zougua, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branass, M Hélaudais

**Secrétaire de séance : M Marc Morisset.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 4 juillet 2020  
Rendue exécutoire le : 6 juillet 2020  
Publiée le : 6 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 4 juillet 2020

## ÉLECTION DU MAIRE POUR LA MANDATURE 2020 – 2026

Monsieur Jean-Claude Acquaviva, Conseiller municipal, présente le rapport suivant.

Monsieur Jean-Claude Acquaviva, doyen d'âge du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée (article L 2122-8 du CGCT).

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Il a appelé les candidats à se déclarer.

Monsieur Stéphane Delpeyrat a présenté sa candidature à la fonction de Maire.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs en considérant les deux plus jeunes élus de l'assemblée : Madame Mélanie Laplace et Monsieur Kévin Roscop. Les opérations de vote se sont déroulées conformément à la réglementation en vigueur.

### Résultats du premier tour de scrutin

Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **Neuf (9)**

Votants (bulletins déposés) : **Trente (30)**

Suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **Zéro (0)**

Suffrages exprimés : Trente (30)

Majorité absolue : Quinze (15)

### Proclamation de l'élection du maire

**Monsieur Stéphane Delpeyrat** ayant obtenu 30 voix sur les 30 suffrages exprimés, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 4 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



*S Delpeyrat*  
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_040
Date de la décision :	2020-07-04 00:00:00+02
Objet :	ÉLECTION DU MAIRE POUR LA MANDATURE 2020 – 2026
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.1 - Maires, adjoints, présidents, vice présidents Département Région
Identifiant unique :	033-213304496-20200704-DG20_040-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200704-DG20_040-DE-1-1_0.xml	text/xml	910
Nom original :		
DG20_040.pdf	application/pdf	464050
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200704-DG20_040-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	464050

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2020 à 09h35min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2020 à 09h35min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2020 à 09h35min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2020 à 09h36min39s	Reçu par le MI le 2020-07-06